La responsabilité mutuelle,  
Alignement des bailleurs de fonds, coordination et efficacité de l'aide

# Réalisation du bilan

Objectif : Evaluer le niveau de responsabilité mutuelle liée à l'alignement des bailleurs de fonds avec les programmes nationaux, à leur coordination et à l'efficacité de leurs appuis au niveau national. Ceci prend en compte l'état des engagements que les donateurs exigent vis-à-vis des pays avant de s'engager avec eux sur les programmes liés au PNIA.

Tâche : Examiner les lignes directrices de soutien des bailleurs de fonds au processus du PDDAA au niveau national et indiquer le niveau de responsabilité mutuelle qui prévaut dans votre pays pour chacun des éléments suivants.

Echelle de classement

L’alignement des bailleurs de fonds, la coordination et l'efficacité de l'aide ne s'améliorent pas et / ou le pays n'a pas respecté les obligations requises par les bailleurs de fonds

Les plans, politiques et programmes des donateurs ont été élaborés mais n’ont pas été mis en œuvre et / ou le pays a accepté certains engagements, mais ne les a pas mis en œuvre

Les plans, des politiques et des programmes des donateurs ont été mis en œuvre, les progrès peuvent être mesurés et le pays a mis en œuvre certains engagements afin que les donateurs puissent y apporter leur soutien

| Rôles et responsabilités des donateurs et des pays au niveau national | **Niveau** | | |
| --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **1. Comment évaluez-vous les progrès que le pays et les bailleurs de fonds ont réalisés au niveau du développement de leurs engagements et des partenariats ?** |  |
| Explicatif :  *Le développement des engagements et des partenariats* incluent la concertation politique et le consensus ; la pleine intégration et l'harmonisation des procédures du PDDAA dans la planification du développement national, les engagements avec l'UA, les CER et les autres parties prenantes afin de s'assurer que les dimensions continentales, régionales et nationales du PDDAA sont prises en compte lors de sa planification et sa mise en œuvre ; l’élargissement de la portée du GTDA et ses relations avec d'autres groupes de travail de donateurs afin de s’assurer que les bailleurs de fonds répondent efficacement au caractère *détaillé* du PDDAA ; recrutement du personnel ( responsables et chefs de mission) pour assurer la priorisation et établir les liens avec d'autres initiatives ; défendre le PDDAA et le développement agricole au sein du gouvernement , en particulier au niveau du Ministère des Finances ; existence d’une cartographie de l’assistance des bailleurs de fonds et des investissements du gouvernement dans l’agriculture au niveau du pays ; inclusion des bailleurs de fonds non traditionnels et de tous les acteurs dans le processus de planification du développement ; prise en compte des processus et accords (ou Pactes) du PDDAA dans l’assistance au développement des stratégies et des programmes ; participation aux événements de lancement du PDDAA et approbation de sa feuille de route.  En classant les progrès réalisés au niveau de la responsabilisation mutuelle, veuillez indiquer les programmes et les politiques que vous avez formulés et mis en œuvre, les difficultés et les défis que vous avez rencontrés ainsi que les succès que vous avez eus en surmontant les obstacles. |
| Observations et précisions de l'équipe de pays :  La partenariat entre le Gouvernement togolais et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) a connu quelques avancées depuis la signature du pacte partenariale sur le financement du PNIA/ECOWAP/PDDAA/NEPAD, en Juillet 2009.En effet, la mise en œuvre du PDDAA a démarré avec l’élaboration et l’adoption du plan opérationnel du Programme National d’Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA), issu de la fusion du Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA) avec le Programme National d’Investissement Agricole (PNIA) en novembre 2009, en accord avec les PTF. A partir de février 2010, **le** FIDA, BIDC, BOAD, BM se sont positionnés comme premiers partenaires pour assurer le financement du PNIASA aux côtés du Gouvernement. Ces efforts de partenariat se sont poursuivis jusqu’à l’élaboration et l’adoption du cadre de résultat du PNIASA, du mécanisme institutionnel, du SWAP et élaboration du cadre de suivi entre avril et mai 2010.  Dans le cadre de la mise en œuvre du PNIASA, le Groupe des partenaires techniques et financiers du secteur agricole (GPTFSA) a été mis en place au Togo. Depuis lors, des réunions semestrielles ont été organisées sous la coprésidence du Gouvernement (Représenté par le ministère en charge de l’agriculture) et du Chef de file des PTF (la Banque mondiale) supplée par la FAO en qualité de vice président du groupe. Depuis septembre 2013, le chef de file des PTF du secteur agricole est assuré par la FAO.  Afin d'avoir une appréciation objective des acquis et performances de la mise en œuvre du PNIASA il est nécessaire de procéder à une évaluation à mi-parcours du PNIASA sous l'égide du Gouvernement et de ses PTF. Il y a beaucoup d'interventions et de projets/programmes agricoles qui se font en dehors du PNIASA. L'évaluation du PNIASA aura le mérite par ailleurs de pouvoir capitaliser ces interventions dans les sous-programmes du PNIASA et de définir de manière objective une phase 2 du programme. Beaucoup de PTF ont appelé de leurs vœux une actualisation du PNIASA qui tiendrait compte de l'ensemble des projets/programmes agricoles en cours au Togo. |
| **2. Comment évaluez-vous les progrès que le pays et les bailleurs de fonds ont enregistrés dans ​​la mise en œuvre de la planification axée sur des résultats ?** |  |
| Explicatif :  Plusieurs exemples de la planification axée sur les résultats incluent l'identification des priorités-clés d'investissement et les questions liées conjointement aux secteurs privé et public ; la disponibilité de la capacité nécessaire pour réaliser le bilan, l'analyse des investissements et de la planification axée sur les résultats (Par exemple : en finançant une expertise supplémentaire en cas de besoin ; en examinant les termes de référence pour la réalisation du bilan et des études analytiques ; et en commentant les rapports techniques) ; le partage de connaissances issues des résultats de la recherche pour appuyer la prise de décisions axée sur les résultats ; un appui pour l’évaluation et l’estimation réelle du financement disponible auprès des gouvernements, des bailleurs de fonds et du secteur privé dans les court, moyen et long termes ; les travaux avec les bailleurs de fonds afin de comprendre comment la financement international et le financement au niveau national peuvent être coordonnés ; la diffusion des informations sur la programmation et le financement agricoles actuels avec les partenaires non gouvernementaux, et, l’évaluation de la manière dont ces partenaires peuvent contribuer aux objectifs du PDDAA.  En classant les progrès réalisés au niveau de la planification axée sur les résultats, veuillez indiquer les programmes et les politiques que vous avez formulés et mis en œuvre, les difficultés et les défis que vous avez rencontrés ainsi que les succès que vous avez eus en surmontant les obstacles. |
| Observations et précisions de l'équipe de pays :  Les progrès que le Togo et les PTF ont enregistrés dans la mise en œuvre de la planification axée sur les résultats se traduisent par les nombreuses formations organisées à l’intention des acteurs de mise en œuvre du PNIASA. En effet, les modules sur : la Gestion Axée sur les Résultats (GAR), l’approche sectorielle, le Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) et l’approche basée sur les droits de l’homme (ABDH) ont été dispensé avec l’appui des PTF.  Toutefois, la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) est une réalité un peu diffuse aujourd’hui, car l'assistance technique internationale qui devait créer le cadre et les outils de sa mise en œuvre a failli dans sa mission. Il est nécessaire de revisiter la GAR au sein du MAEP, en définir les contours, les outils, les rôles et responsabilités des parties prenantes et d'en évaluer les effets sur l'efficacité des systèmes et procédures. |
| **3. Comment évaluez-vous les progrès que le pays et les bailleurs de fonds ont enregistrés sur la mise en place d’alliances pour l’investissement ?** |  |
| Narrative:  La mise en place d'alliances pour l'investissement comprend l'examen et la discussion des résultats du bilan et l'analyse des investissements avec les parties prenantes du PDDAA ; l'examen et la discussion des priorités énoncées dans le PDDAA ; le soutien du gouvernement et des bailleurs de fonds concernant la participation des acteurs à divers niveaux dans les processus de planification (par exemple les petits exploitants, le secteur privé, les organisations paysannes). Ces acteurs (par exemple, les femmes et les petits exploitants ) souvent rarement entendus, peuvent bénéficier d’un soutien supplémentaire pour pouvoir participer plus efficacement au processus ; la clarté des attentes sur la qualité requise du programme et des plans d'investissement associés avant de pouvoir bénéficier du financement des bailleurs de fonds lors de la mise en œuvre, y compris la clarté des critères de performance et les étapes requises pour établir et renforcer les investissements ; la participation à la table ronde du PDDAA et, le cas échéant, l’approbation du processus, l’engagement à soutenir la mise en œuvre et la signature du Pacte ; et enfin, la cohérence des différentes politiques avec les priorités du PDDAA à travers des groupes conjoints de travail avec les secteurs connexes.  En classant les progrès réalisés au niveau de la mise en place des alliances pour l’investissement, veuillez indiquer les programmes et les politiques que vous avez formulés et mis en œuvre, les difficultés et les défis que vous avez rencontrés ainsi que les succès que vous avez eus en surmontant les obstacles. |
| Observations et précisions de l'équipe de pays :  Depuis la signature du Pacte ECOWAP en 2009, qui a scellé l’alliance pour l’investissement du PNIASA au Togo, des appuis sont apportés par le Gouvernement et les PTF dans la mise en œuvre de programmes sectoriels ou transversaux. En termes de financement, beaucoup d’efforts restent encore à faire. A ce jour, environ 42% des besoins de financement du PNIASA ont été mobilisés par le Gouvernement et les PTF. Face aux défis et au gap de financement nécessaire à la mise en œuvre du PNIASA (près de 58% du financement restent à mobiliser), le renforcement des appuis et le développement de nouveaux partenariats sont vivement à encourager. Le plaidoyer devrait être intensifié.  Le Projet de Développement Agricole du Togo (PADAT), sur financement du FIDA, a connu un démarrage très tardif (14 mois) du fait que le Gouvernement n'a pas rempli à temps les conditions du premier décaissement du projet. Par ailleurs le Gouvernement n'arrive pas à mobiliser les cofinancements de la BOAD et de la BIDC, qui assurent près de 40% du budget total du projet PADAT. La réforme du MAEP qui assure la tutelle des projets du PNIASA doit être parachevée car il se pose un réel problème organisationnel. Les ressources humaines ne suivent pas toujours en nombre et qualité, s'ajoute à cela une incohérence dans la chaine de commandement, qui portent préjudice et à l'application et au suivi des recommandations des missions de supervision et d'appui à la mise en œuvre des projets.  La stratégie nationale PNIASA est la base pour tous les acteurs principaux de l’investissement dans le secteur agricole. Même s’il reste encore à rallier tous les acteurs bilatéraux dans cette logique.  Les acteurs/ investisseurs privés ne font pas encore partie de cette stratégie. De plus, il y a peu ou pas de processus de planification participative avec les bénéficiaires de la société civile du PNIASA.  L’Allemagne est en train d’identifier des d’alliances pour l’investissement surtout avec les partenaires européens représentés au Togo. |
| **4. Comment évaluez-vous les progrès que le pays et les bailleurs de fonds ont réalisés au niveau de ​​la mise en œuvre, du suivi-évaluation des programmes, et du système d’évaluation par les pairs ?** |  |
| Explicatif :  Les possibilités de collaboration entre les bailleurs de fonds et le pays sur la mise en œuvre du programme, le S & E et le système d'examen par les pairs comprennent l'établissement de processus harmonisés pour soutenir la conception du programme et la réforme des politiques ; l'identification des actions et des ressources pour aider à la mise en œuvre immédiates des priorités soulignées lors de la table ronde et l'accord sur un calendrier précis sur leur exécution ; l'examen et l'alignement des programmes des bailleurs de fonds actuels (et d'autres investissements du gouvernement) avec les priorités du PDDAA et l'identification des lacunes de financement et des possibilités de soutien supplémentaire ; les travaux avec les parties prenantes du PDDAA pendant l’élaboration des programmes d'investissement détaillés et chiffrés ; l'identification des possibilités d'utilisation des fonds (publics) des donateurs au profit du financement du secteur privé pour l'agriculture grâce à des partenariats public-privé ; l'identification des possibilités d'amélioration le climat des affaires, le développement d'un mécanisme de coordination, le financement pluriannuel des programmes d'investissement du PDDAA par les bailleurs de fonds et le gouvernement ; la promotion de la revue du PDDAA par les pairs pour évaluer les progrès réalisés.  En classant les progrès réalisés au niveau de la mise en œuvre du programme, du S & E et du système d’évaluation par les pairs, veuillez indiquer les programmes et les politiques que vous avez formulés et mis en œuvre, les difficultés et les défis que vous avez rencontrés ainsi que les succès que vous avez eus en surmontant les obstacles. |
| Observations et précisions de l'équipe de pays :  En matière de suivi évaluation, des missions conjointes « Gouvernement et PTF » sont organisées tous les 6 mois, en vue de mesurer les progrès réaliser, de déceler les disfonctionnements et de proposer des mesures correctives.  Le TOGO a appelé de ses vœux l'adoption progressive de l'approche sectorielle, il y a des jalons qui sont posés mais beaucoup reste à faire, notamment en terme de suivi-évaluation sectoriel qui n'est pas encore achevé. L'Assistance technique internationale qui devait là aussi appuyer le pays dans ce sens a failli dans sa mission. Il manque le dispositif de suivi évaluation et beaucoup de confusion dans les outils et dans les rôles et responsabilités des différents acteurs. Pour le moment les projets ont des systèmes de suivi évaluation qui leur sont propres et n'arrivent pas à trouver les passerelles avec le suivi sectoriel. Il y a lieu de revisiter l'existant, d'identifier les chainons manquants et de combler le gap. Le FIDA est prêt à accompagner le Gouvernement du Togo dans ce processus, en complément de ce que la Banque Mondiale fait dans le sous-programme 5 du PNIASA  En ce qui concerne le système d’évaluation par les pairs, l’organe national en charge (Mécanisme d’Evaluation par les Paires) est mis en place au Togo, mais pas encore opérationnel. |
| **Rôles et responsabilités des donateurs au niveau international** |  |
| Explicatif :  Les bailleurs de fonds basés au siège travailleront avec les bailleurs de fonds au niveau des pays afin d’ appuyer le processus du PDDAA au niveau national. Ils coordonneront leurs appuis avec les plans Africains de développement agricole à travers des actions qui visent à améliorer le mécanisme informel de coordination actuel (Groupe des Partenaires au Développement du PDDAA appartenant à la Plateforme Mondiale des Donateurs pour le Développement Agricole) ; assurer une communication régulière entre le siège et les bureaux de pays concernant le PDDAA et d'autres initiatives mondiales pour l'agriculture et la sécurité alimentaire pertinentes pour le PDDAA ; appuyer et encourager le personnel des bureaux nationaux à travailler de manière proactive avec les gouvernements nationaux et les autres parties prenantes du processus du PDDAA ; renforcer les capacités des bureaux nationaux à s'engager avec le PDDAA (par exemple : fournir des informations, des études de cas pratiques, les contacts, les ressources en personnel et leur formation si possible) ; promouvoir le travail intersectoriel aux niveaux régional et du siège pour assurer la cohérence des politiques par exemple sur la nutrition, la sécurité alimentaire, le développement du secteur privé, le commerce, et les programmes d'infrastructure ; plaider pour un soutien financier accru aux pays ayant adopté le PDDAA avec les plans d'investissement correspondants, et, soutenir les bailleurs de fonds au niveau pays dans leur engagement avec le PDDAA au cours des premiers stades de son opérationnalisation ; travailler avec les donateurs au niveau des pays afin de s'assurer que les instruments de l'aide internationale destinés à financer des programmes d'investissement du PDDAA sont transparents, utiles, et, renforcer la gouvernance du secteur agricole et de la sécurité alimentaire au plan national ; fournir un soutien financier et technique aux gouvernements, à l’AUC/NEPAD, aux institutions qui ont en charge les piliers, et les CER dans la gestion du processus du PDDAA qui principalement se fait à travers le Fonds Fiduciaires Multi-Bailleurs géré par la Banque mondiale ; fournir un soutien financier aux programmes et projets du PDDAA à l'échelle continentale et régionale ; soutenir le développement des Pactes régionaux du CAADP et améliorer la coordination des bailleurs de fonds autour de ceux-ci ; renforcer les liens avec les parties prenantes du PDDAA au niveau international (agences internationales, fondations, plates-formes d'organisations des agriculteurs, acteurs du secteur privé, etc.) ; aider à rehausser l’image du PDDAA au plan international et promouvoir le développement agricole comme une stratégie-clé de réduction de la pauvreté et de la faim et, d’amélioration de la nutrition ; améliorer la cohérence mondiale des politiques en faveur de l'agriculture africaine et la sécurité alimentaire ; développer et participer à un cadre de responsabilité mutuelle pour suivre les performances de l'agriculture et de l’alimentation, et les engagements pris par les bailleurs de fonds au profit des plans régionaux et des pays ayant adopté le PDDAA.  En classant les progrès réalisés par les bailleurs de fonds au niveau international, veuillez indiquer ce qui a été fait, les difficultés rencontrés ainsi que les succès enregistres. |
| Observations et précisions de l'équipe de pays :  Il y a eu lors de la formulation et de la mise en œuvre des projets de 1ere génération du PNIASA une réelle volonté de FIDA et de la Banque Mondiale de travailler ensemble, ce qui s'est traduit par l'institutionnalisation des missions de supervision conjointe. Cette volonté s'est émoussée depuis un an. |